

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

### DU 22 JANVIER 2015 - 19 HEURES

**Présents** : ROLLAND Thierry, PROUVEUR/LOZINGUEZ Aurore, REFFAS Alain, DEFFONTAINE Bernard, DELEPLANQUE/LEROUGE Nadine, PETIT Alain, GOSSART/LECLERCQ Laurence, JONVILLE Yves, BONIFACE Patrick, PRUVOST Peggy, DELANNOY Claude, BRAME/VERSTRAETE Anne-Marie, LEPERS Jean-Pascal, LIROT/ROUSSEL Nathalie, NEUKERMANS Christophe, VERRIEST Marie-Ghislaine, DE NANTEUIL Christian, FRENO Marina, VANBENEDEN Yves.

**Absents excusés** : DORMIEU/DUCHATEL Constance ayant donné procuration à GOSSART Laurence, VERMEEREN Valérie ayant donné procuration à PETIT Alain, DEFFONTAINE/NOEL Angélique ayant donné procuration à FRENO Marina, POPPE Yves ayant donné procuration à VANBENEDEN Yves.

PROUVEUR/LOZINGUEZ Aurore a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil Municipal est déclarée ouverte à 19 heures.

Une remarque a été apportée au compte rendu de la dernière réunion à savoir que les quatre élus de l'opposition, Mme FRENO Marina, Mme DEFFONTAINE/NOEL Angélique (par procuration), M. VANBENEDEN Yves et M. POPPE Yves (par procuration) avaient souhaité que la phrase suivante soit supprimée : « Il note que les élus de l'opposition votent « contre les dotations accordées aux écoles publiques » ».

Monsieur le Maire rappelle que l'opposition a voté contre cette délibération et que l'on ne peut dire ou écrire le contraire. Néanmoins il propose une adoption du compte rendu en rappelant l'ensemble des décisions modificatives contre lesquelles quatre élus de l'opposition ont voté selon les détails suivants :

#### **Section Investissement - dépenses :**

2313 op. 00020	Constructions - Pôle Multifonctionnel	- 480 000 €
21538	Autres réseaux	+ 130 000 €
2184	Mobilier	+ 150 000 €
2188	Autres immobilisations corporelles	+ 200 000 €
2315 op. 00023	Installation, matériel et outillage techniques	- 46 600 €
21318	Autres bâtiments publics	+ 36 000 €
2183	Matériel de bureau et informatique	+ 1 500 €
2188	Autres immobilisations corporelles	+ 500 €
		+ 900 €
		+ 5 000 €
21312	Bâtiments scolaires	+ 2 700 €

#### **Section Fonctionnement - dépenses :**

6541	Créances admises en non valeur	- 20 600 €
617	Etudes et recherches	+ 12 500 €
61523	Voies et réseaux	+ 8 100 €
6184	Versement à des organismes de formation	- 4 500 €
673	Titres annulés (sur exercice antérieur)	+ 4 500 €

Monsieur le Maire tient à préciser que par conséquent l'opposition a ainsi voté contre :

✓	Fin du financement Constructions - Pôle multifonctionnel	- 480 000 €
✓	Installation de tableaux blancs pour les écoles	+ 5 000 €
✓	Audit par la société KPMG	+ 12 500 €

Le compte rendu est validé par 19 voix pour et 4 contre.

Dans l'ordre du jour de la présente, le point 4 faisait référence au compte rendu de l'audit réalisé sur les comptes financiers de la commune entre 2008 et 2013.

Ce compte rendu a été présenté sous forme d'un powerpoint qui sera transmis à l'ensemble des élus pour leur bonne information.

**Délibération n°2015012201** - Délibération votant en principe une cession d'immeuble de gré à gré Madame FRENO Marina demande si l'avis des domaines correspond au prix annoncé. Monsieur ROLLAND répond que le prix des domaines doit être actualisé, il informe qu'à l'heure actuelle, la seule offre tenant la route, a été faite par un bailleur LOGIS METROPOLE pour un montant ferme de 450 000 € net vendeur.

Madame FRENO Marina demande des précisions quant aux pourcentages d'accessions par rapport aux locations. Monsieur ROLLAND en précise les pourcentages respectifs.

Délibération adoptée aux voix (23 voix pour).

**Délibération n°2015012202** - Tarifs de location des salles du pôle multifonctionnel - année 2015

Délibération adoptée aux voix (19 voix pour - 4 abstentions).

Monsieur VANBENEDEN Yves demande quel tarif sera appliqué aux associations willemoises. Il lui est répondu que c'est le tarif willemois qui sera en vigueur pour les associations willemoises, mais que leur assemblée générale sera, comme auparavant, possible à titre gracieux. Un règlement d'utilisation sera rédigé prochainement.

**Délibération n°2015012203** - Réflexion sur la dénomination du bâtiment communal abritant le pôle multifonctionnel.

Monsieur le Maire annonce, compte tenu des événements tragiques et des attentas à nos valeurs républicaines et démocratiques, qu'est lancé un système de boîte à idées disponible en mairie et sur le site internet.

Un courrier sera adressé aux écoles willemoises (publique Concorde, publique Condorcet et privée Sainte Marie) afin que les élèves œuvrent à des propositions au même titre que la population. La réflexion étant ouverte jusqu'au 31 mars 2015.

Délibération adoptée aux voix (23 voix pour).

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **ANTENNE RELAIS**

Exposé de M. REFFAS Alain au sujet d'une déclaration préalable déposée le 14/01 en vue d'installer une antenne relais ORANGE au sein des Ets TIBERGHIEU, rue Louis Clermont.

Un contact va être pris avec ORANGE pour trouver un endroit moins délicat.

Monsieur le Maire préconise une consultation de juristes sur ce dossier, afin de déterminer nos marges de manœuvre ; il propose qu'un point soit mis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Questions posées par l'opposition à la réunion du 18/12/2014 non évoquées et reportées sur la réunion du 22/01/2015:

*1 - Des travaux de connexion en énergie du PMF ont été effectués il y a quelques semaines. Visiblement la connexion a été faite à partir du poste de distribution situé au square Eugène THOMAS. Nous avons été informés par GRDF il y a 24 mois que ce poste était obsolète. Pourquoi la connexion ne s'est-elle pas faite à partir de la rue Louis Clermont ?*

*La modification de la pression de distribution en plus forte pression vers les bâtiments du complexe sportif a-t-elle pu être réalisée ?*

Réponse : Le poste de gaz du square Eugène Thomas restera en location (beaucoup moins coûteux pour

la collectivité). Le problème de pression du gaz au complexe sportif est résolu, une fuite a été détectée et un changement de tuyauteries a été réalisé ; d'autre part, le passage de fibre optique, d'alarme etc... l'ont été également. Ces travaux non prévus n'avaient pas fait l'objet d'une inscription budgétaire : ils traduisent les sous investissements chroniques, caractéristiques de la gestion communale depuis plus de 10 ans, tel que relevé par Monsieur le Préfet et confirmé par KPMG.

*2 - Vous évoquez par voie de presse la mise en place de la vidéosurveillance sans en avoir validé le principe avec le CM ni validé le budget. Quand ces travaux seront-ils planifiés ? Quels coûts pour la Commune ? Quels objectifs ? Quel concept de vidéosurveillance ? Quel objectif ?*

Réponse : Monsieur ROLLAND signale qu'il est le représentant des Maires du Nord auprès de la Préfecture, qu'il participe régulièrement à des réunions avec les forces de l'ordre. Cette mise en place fera l'objet d'une décision ultérieure votée dans le cadre de l'élaboration budgétaire.

*3 - Vous nous proposez une délibération modificative concernant le budget "Fêtes et Cérémonies" de 2014. Vous évoquez des manifestations qui n'ont pas eu lieu : repas des aînés et goûter des aînés. Que comptez-vous faire pour compenser ce déficit d'animation ? Que ferez-vous de l'excédent de budget consacré théoriquement à ces manifestations ?*

Réponse : La salle des fêtes « Jean Bouche » ayant été fermée pour des raisons sécuritaires – les manifestations prévues ont dû être annulées ; elles reprendront leur cours en cette année 2015 dans la salle des fêtes du pôle.

*4 -Après 12 mois de fonctionnement avec succès de notre Poste communale, pouvez-vous nous dresser un bilan et des perspectives pour les années prochaines ?*

Réponse : Monsieur Rolland relève qu'aucune statistique ne permet de parler de succès. Il y a aujourd'hui un service qui coûte à la commune. Après avoir reçu les responsables de la Poste de Baisieux, et au vu de ces statistiques, une, voire deux 1/2 journées seraient très certainement supprimées.

*5 -En cette fin d'année budgétaire, nous souhaiterions revenir sur le budget reprographie et notamment sur le coût effectif à la copie que vous souhaitez impacter aux associations. Notre équipe a toujours considéré que le soutien aux activités associatives était une priorité dans la gestion de notre Commune et que les coûts que vous avez évoqués auprès des associations, sont totalement disproportionnés avec la réalité. Pouvez-vous nous donner des explications ?*

Réponse : Monsieur le Maire répond tout d'abord que le coût du photocopieur de votre précédente gestion est aujourd'hui estimé à près de 100 000 € sans aucun traçage des volumes selon les utilisateurs ! Il était donc nécessaire de stopper cette gabegie. D'autre part, l'ALMW ainsi que l'OWASE devaient communiquer leurs besoins en la matière – nous n'avons pas eu toutes les informations nécessaires à la prise de décisions.

*6 - Vous avez choisi d'externaliser l'impression des publications municipales. Pouvez-vous nous adresser un bilan de cette opération et le coût comptable effectif comparé de ce choix.*

Réponse : comme évoqué, le coût élevé du copieur KONICA actuellement en service en mairie nous a obligés à faire appel à une entreprise extérieure. Une consultation est lancée.

*7 - Depuis le dernier conseil municipal, malgré notre demande formulée en public, vous ne nous avez toujours pas transmis le cahier des charges de consultation pour la sélection du cabinet d'audit, les réponses à l'appel d'offre ou à la consultation, ni la grille d'évaluation qui a prévalu à la sélection du cabinet d'audit. Quand nous communiquerez-vous les conclusions de cet audit que nous attendons avec impatience?*

Réponse : l'audit réalisé va aider la commune à prévoir son avenir financier – il ne doit pas être pris à décharge. Le choix a été réalisé en bonne et due forme. Monsieur le Maire précise que lui même et la nouvelle majorité ne sont élus que depuis 10 mois mais nous savons comme vous deviez le savoir qu'à moins de 15 000 € un seul devis est nécessaire.

*8 -Plus largement, nous souhaiterions aussi débattre de votre fonctionnement quant à la sélection de prestataires dans notre commune.*

Réponse : L'équipe administrative, les adjoints et les commissions, ainsi que l'opposition qui y participe ou pas, respectent la réglementation.

*9 - Les travaux de construction du PMF touchent à leur fin. Nous souhaiterions connaître, dans l'état actuel d'avancement du projet, la projection détaillée du bilan comptable de cette opération et connaître dans les dérives du projet par rapport au budget initial.*

Réponse : le solde financier est non connu à ce jour – il sera transmis en son temps dès que toutes les dépenses seront connues

*10 -Le PMF étant sur le point de rentrer en fonctionnement, pouvez-vous nous communiquer le plan de redéploiement des personnels municipaux pour son entretien et son fonctionnement et l'évaluation de ces coûts? Les économies que cela occasionnera (personnel, énergie)?*

Réponse : nous n'avons pris possession du bâtiment que le mois dernier, l'organisation se fait au fil de l'eau car il n'y a pas eu précédemment (de la part du précédent CM) de budget prévisionnel.

*11 - Quel est le planning de mise en service effectif du PMF et le plan de mise à disposition des salles d'activité pour les associations et les services qui devront y fonctionner? Nous rappelons, au passage, que notre planning initial prévoyait l'entrée en fonctionnement effectif des équipements au environ du mois de février. Vous aviez très vivement critiqué ce jalon lors de votre prise de fonction; nous constatons que vous arriverez, au mieux, à atteindre ce que nous avions planifié.*

Réponse : le bâtiment est disponible et utilisé depuis le 08 décembre 2014 : fête des écoles, vœux, réunions publiques ont déjà eu lieu comme nous nous y étions engagés.

*12 - Lors du premier conseil municipal, vous avez évoqué notre manque de clairvoyance en n'ayant pas mis en vente les biens immobiliers mobilisables que la Commune pourrait vendre. Nous vous rappelons que le projet de trouver acquéreur pour la maison Commune avait été engagé par l'équipe précédente mais la tâche n'était pas aussi facile. Où en êtes-vous de ces ventes qui, selon vos dires, semblaient très faciles à vendre?*

Réponse : Compte-tenu de la crise, de notre exigence à avoir de beaux projets pour Willems et un prix acceptable, aucune démarche préalable à la vente n'avait été faite et n'était utile (évaluation des domaines, diagnostics énergétique et amiante, nouveau bornage éventuel). Vous venez de vous prononcer pour une première étape, la cession de la bibliothèque en est une autre, tout comme celle de la maison commune et des différents aménagements du centre ville pour lesquels le CM aura à se prononcer en 2015.

*13 - Il semble qu'une réorganisation du personnel de l'école maternelle soit actualisée pour le 1er janvier 2015, que pouvez-vous nous dire? Quelles raisons vous motivent?*

Réponse : L'organisation des TAP, la diminution des dotations, le coût financier et l'entretien du site caddy nous oblige à redéployer les salariés de la commune pour ne pas embaucher et ainsi maîtriser le budget.

*14/ Il y a un an, M. Lepers se présentait à mon domicile m'interpellant sur notre inaction concernant la plaque de béton prête à chuter concernant la maison de la rue JB Lebas... Je lui avais à l'époque expliqué que nous étions sur un domaine privé et que les propriétaires étaient en relation avec leur assurance... Le 18 juin dernier M. Lepers que j'interrogeais sur ce sujet me donnait les mêmes éléments: domaine privé c'est difficile etc...*

*Nous souhaiterions connaître aujourd'hui les démarches engagées par la municipalité en effet, la situation est de plus en plus dangereuse... La plaque risque toujours de tomber sur la voie publique...*

Réponse : Monsieur le Maire refuse de s'interroger sur la qualité des relations personnelles entre conseillers. Une partie du muret est tombée mais le propriétaire n'était semble-t-il pas bien assuré. Il devait normalement s'occuper des travaux d'ici la fin de l'hiver.

*15/ Nous sollicitons de votre part de fixer la date du prochain Conseil Municipal ce jour afin de permettre à tous les élus de s'organiser professionnellement et personnellement.*

Réponse : Aucune date n'est fixée pour le moment.

*16/ Est-il possible d'être informés des prochaines réunions de commissions assez rapidement, en effet, en vue de la préparation du budget municipal nous ne doutons pas des réunions préparatoires.*

Réponse : les dates seront transmises dès que possible.

La séance est close à 21 h 30.

Le Maire,

ROLLAND Thierry.